Les clés d'une prise de parole réussie
en visioconférence

SESSION PROGRAMMÉE — 1 journée en visioconférence (7 heures)
- **Jeudi 26 novembre 2026, de 9h00 à 17h00**

Inscription DIF Élu en un clic : s'inscrire sur moncompteformation.gouv.fr

Durée de la session : 7 heures (1 journée)
Domaine de formation : ELU0405 – Formation généraliste « communication »
Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire
Public : Élus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.

S'exprimer à l'oral avec clarté, impact et assurance est une compétence essentielle pour tout élu ou agent en responsabilité. Que ce soit en réunion, devant les citoyens, les collègues ou les partenaires institutionnels, la qualité de la prise de parole renforce la crédibilité de celui qui s'exprime. Cette formation propose une approche concrète et progressive pour améliorer son aisance orale, structurer ses interventions, capter l'attention de son auditoire et faire face avec confiance aux situations déstabilisantes. Elle permet à chacun de mieux se connaître comme orateur et de développer une communication vivante, maîtrisée et adaptée à ses enjeux du quotidien.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :
- **Renforcer sa confiance à l'oral.**
- **S'exprimer de manière claire, convaincante et adaptée à son public.**
- **Gérer le stress et les situations délicates.**
- **Structurer efficacement tout type de prise de parole.**
- **Développer sa posture d'orateur.**

Le programme :

I – Découvrir son style d'orateur et les fondamentaux oraux

A – Mon style d'orateur

B – Adapter sa posture au contexte à partir des apports théoriques
- Les bases théoriques.
- Le contexte.
- Mes points d'attention.

C – Connaître son public et capter son attention
- Comment bien démarrer une prise de parole et animer une réunion efficace.
- La règle des 3 C.
- Les 5 erreurs à éviter.

II – Structurer, impacter et improviser

A – Méthodes
- PPP.
- DESC.
- Le storytelling.

B – Comment gérer les situations gênantes ?
- Mises en situation et échanges de pratiques à partir des situations vécues par les participants.

Les points forts de la formation :

- La formatrice, qui a été élue (majorité et opposition, municipale et départementale), DGS et directrice de cabinet, a une approche globale des collectivités, mêlant technicité, méthodologie et surtout pragmatisme.
- Elle s'appuie sur ses différentes expériences pour vous livrer de façon opérationnelle les clés de votre réussite dans vos objectifs comme dans vos responsabilités d'élu(e).
- L'interaction avec les participants ponctue toute la formation par des quiz et des ateliers d'échanges de pratiques consacrés à vos problématiques.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formatrice.
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence.
- Accès à un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion.

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes.
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances et une mise en situation (exercices d'expression : émotions, diction, intonation, posture).
- Évaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois.

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise. Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formatrice : Madame Isabelle PICHARD

- Élue départementale et municipale pendant 21 ans, 20 ans d'expériences professionnelles au sein de collectivités territoriales de différentes strates — DGS d'une commune de 12 000 habitants, directrice de cabinet d'une commune surclassée station touristique, chef de cabinet du président d'une communauté d'agglomération et conseillère technique de la présidente d'un conseil départemental —, Isabelle Pichard dispose d'une expertise avérée de l'environnement des élus.
- Titulaire d'un Diplôme supérieur en organisation et gestion des ressources humaines et coach certifiée, elle sait adapter sa pédagogie à vos profils comme à vos attentes spécifiques.



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- **400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu).**
- **560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité.**

Dates et horaires de la session programmée :

Cette session se déroule en visioconférence, sur une journée (7 heures de formation) :

- **Jeudi 26 novembre 2026, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.**

Inscription DIF Élu : accéder à la page d'inscription sur moncompteformation.gouv.fr
Inscription DIF Élu : à valider au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation, soit au plus tard le mardi 10 novembre 2026 (week-ends et jours fériés déduits).

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Élus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
Numéro de SIRET : 88982928900012
Conditions générales de vente sur le site : https://www.formationdeseluslocaux.fr
Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

FORMATIONDES ELUSLOCAUX.FR

SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012
Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION
Les clés d'une prise de parole réussie

Lieu : en visioconférence
Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures
Date : Jeudi 26 novembre 2026, de 9h00 à 17h00
Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC
Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC *Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI*

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :
Choix 1 pour le financement DIF ELU ou Choix 2 pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la page d'inscription à la formation en cliquant sur ce lien :
 s'inscrire à la session du jeudi 26 novembre 2026 sur moncompteformation.gouv.fr
 Date limite d'inscription DIF Élu : mardi 10 novembre 2026 *(la demande doit être validée au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation).*

 - *Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : cliquez-ici*
 - *Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement : cliquez-ici*
 - *Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : cliquez-ici*



Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne).
- Envoyez cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé inscription en ligne sur notre site internet.



1 FORMATION SOUHAITEE :

Nom de la session : **Les clés d'une prise de parole réussie**
Date de la session : **Jeudi 26 novembre 2026, de 9h00 à 17h00**
Lieu de la session : **en visioconférence**

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :

Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune
Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

5 COLLECTIVITE :

Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :
Adresse :
Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :
Fonction : *(Maire – Président)*
Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité :

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administrative de l'inscription (si différente du participant)
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
J'ai un besoin de compensation oui ☐ non ☐